2024-060

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DROME
Mairie de REAUVILLE

DÉLIBÉRATION N°2024-06-17-43
CONSEIL MUNICIPAL du 17 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept juin à 18 heures 45 minutes, le Conseil municipal de la Commune de Réauville dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Norbert PERRIN, Maire.

Date de convocation :11 juin 2024

Nombre de Conseillers en fonction : 08

Présents : Monique ALLÈGRE ; Christian BERNARD ; Marc GASSER ; Norbert PERRIN ; Fabrice PRAVE.
Absent excusé : Vincent GOUDON.
Absents : Jean-Luc FAUCON ; Lauriane MOINE.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Monique ALLEGRE est désignée secrétaire de séance.

Objet : Subvention Association des Parents d'Elèves (APE) – Sorties scolaires fin d'année

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves pour la participation financière aux sorties scolaires de fin d'année.

Les élèves de maternelles font une sortie sur le thème du cirque et les primaires une sortie accrobranche, en lien avec les apprentissages de l'année écoulée. Le coût total est de 1 200 €, avec une participation des parents à hauteur de 600 € (environ 10 € / enfant).

Il propose que les communes de Réauville et Montjoyer participent à hauteur de 300 € chacune. (La commune de Montjoyer a déjà délibéré sur cette proposition lors du CM 31 mai 2024).

Après en avoir délibéré le Conseil municipal :

- **Décide** d'attribuer à l'Association des Parents d'Elèves une subvention de 300 €.
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la commune.

VOTE : 5 POUR 0 CONTRE 0 ABSTENTION

La secrétaire
Monique ALLEGRE

Le Maire
Norbert PERRIN

MAIRIE DE RÉAUVILLE 26230 (DRÔME)

Rendu exécutoire par transmission
au contrôle de légalité le 20 JUIN 2024
Affiché le 20 JUIN 2024